

Rénovation de l'adressage

Premier gros dossier de cette nouvelle mandature, d'envergure nationale, la rénovation de l'adressage fera l'actualité de Viviers dès ce mois de janvier et concernera pratiquement tous les habitants de la commune.

Viviers-lès-Montagnes s'étant beaucoup développée, de nombreuses erreurs d'adresses existent et peuvent avoir des conséquences tragiques. Trop d'anomalies actuellement qui peuvent coûter des vies en retardant l'arrivée des secours.

L'adressage a pour but de mettre à jour les coordonnées géographiques de chaque parcelle et bâtiments des communes. Il a aussi vocation d'éviter les doublons pour les communes ayant

un même code postal, ce qui est le cas de Viviers, qui va changer structurellement son mode d'adressage.

Pour la numérotation, la commune va passer au système métrique avec comme point « 0 », le début de chaque axe, par rapport à la mairie. Tous les lieux dits seront ainsi normalisés. Ainsi, chaque numéro d'habitation sera la valeur de la distance en mètre entre le début de la rue et un portail ou une porte d'entrée, avec le maintien d'un côté pair ou impair. L'objectif est que les secours puissent, sans erreur, venir porter secours aux habitants, là où ils vivent, dans le bâtiment ou logement où ils se trouvent.



Vue aérienne de Viviers village.

Les réunions publiques prévues à ce titre sont annulées en raison de la crise sanitaire actuelle.

Pour tous renseignements, il suffit de se rapprocher des référents de quartier.